

PV DU CONSEIL D'UFR RÉUNI LE 31 MARS 2023

Présents : BAUDUIN Pierre, BOIS Pascal, BROINE Éric, CALVET Yann, Laurette CHARDON, DE BRUYN Gabriel, DELALANDE Julienne, DOYTCHÉVA Miléna, FOUCHER Antoine, GOURIO Anne, HERMAND Karine, LARRIVÉE Pierre, LEFEBVRE Laura, LEVACHER Alizée, MICHEL Youenn, SEILLER Pauline.

Procurations : Marie-Hélène BOBLET à Pierre BAUDUIN, Baptiste VILLENAVE à Yann CALVET, Alain SANDRIER à Anne GOURIO.

Invités : BOCENO Laurent, Grégory COMBALBERT, HOUARD Alexandra, OSOUF Éric, VIZCARRA Yinsu.

Excusés : Marie-Hélène BOBLET, Camille BROU-VERNET, Anne DEVARIEUX, Anne PELLISSIER-FALL, Éric SAILLOT, Alain SANDRIER, Baptiste VILLENAVE,

Durée : 2h10.

1. ADOPTION DU PV DU CONSEIL D'UFR DU 24 JANVIER 2023

Monsieur CALVET soumet à la validation des membres du conseil d'UFR le PV du conseil d'UFR du 24 janvier 2023.

Vote sur le PV Conseil d'UFR du 24 janvier 2023 : 20 pour ; 0 contre, 0 abstention.

2. DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION RES PUBLICAEN

Monsieur CALVET indique que les membres de l'association Res PubliCaen demandent une participation à un voyage à Bruxelles pour 30 étudiants L2/L3 du parcours Sciences Politiques, pour visiter la Commission Européenne et l'Université de Bruxelles. L'association a déjà obtenu un financement sur les crédits CVEC. La demande formulée à l'UFR HSS serait de 25€ par étudiant, soit 750€ au total.

Alizée LEVACHER demande le coût total du voyage. Le coût total serait d'environ 7000€.

Éric OSOUF signale que l'UFR a déjà donné 300€ de subvention. Il rappelle que les demandes de subventions doivent être adressées une fois par an au moment de l'élaboration du budget.

Un rappel de la procédure sera fait.

Vote sur la demande de subvention association Res PubliCaen : 20 pour ; 0 contre, 0 abstention.

3. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Monsieur CALVET indique aux membres du Conseil d'UFR qu'il y a une inquiétude sur l'organisation des examens par rapport à la situation sociale actuelle. Notre marge de manœuvre est plus que limitée car nous avons un calendrier contraint et des étudiants à distance qui se déplacent spécifiquement sur cette période. Il ne sera pas impossible de délocaliser les examens sur un autre campus, en cas de fermeture administrative du campus 1. Les étudiants devront être vigilants et consulter régulièrement leur boîte courriel ZIMBRA.

Monsieur CALVET et Monsieur DE BRUYN donnent quelques informations sur la nouvelle plateforme Mon Master.

4. RÉVISIONS DU CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2023 2024

Monsieur DE BRUYN rappelle que le calendrier universitaire 2022 2023 a été voté lors du Conseil d'UFR du 24 janvier 2023. Cependant, une réunion entre l'UFR SEGGAT et les Départements d'Histoire et de Sociologie s'est tenue le 09 février 2023 et de nouveaux éléments sont à prendre en compte ; afin de permettre aux étudiants d'Histoire et de Sociologie de pouvoir choisir l'option Géographie et de ne pas avoir de chevauchements entre les périodes d'examen et d'enseignement.

Plusieurs solutions sont proposées et mises à la discussion.

Vote sur la révision du calendrier universitaire 2022 2023 : 17 pour ; 1 contre, 3 abstentions.

En faisant ce choix de calendrier, les contraintes évoquées lors du Conseil du 24 janvier 2023, pour alléger les journées d'examen, ne pourront pas toujours être remplies.

5. AMÉNAGEMENTS POUR LES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDI-CAP

Monsieur DE BRUYN présente un document sur lequel figure l'ensemble des aménagements des étudiants suite aux préconisations du SUMPPS. Nous proposons de réduire à un quart temps les tiers temps des épreuves de 4 heures.

Par ailleurs, concernant les ordinateurs de l'Université, ils seront mis à disposition des étudiants pour les contrôles continus.

Ces deux propositions entreront en vigueur à la rentrée 2023.

Vote sur les aménagements pour les étudiants en situation de handicap : 18 pour ; 0 contre, 3 abstentions.

6. COMPOSITION 2022 2023 ET COMPTE-RENDUS 2021 2022 DES CONSEILS DE PERFECTIONNEMENT

Monsieur CALVET indique que nous devons mieux formaliser les remontées des comptes-rendus.

Monsieur DE BRUYN rappelle le rôle des Conseils de perfectionnement et notamment la possibilité de discuter des évolutions de maquette.

Une discussion s'engage sur les éléments dont peuvent discuter les membres du Conseil de perfectionnement :

A l'Université de Caen Normandie, les conseils de perfectionnement peuvent intervenir sur les questions suivantes :

Examiner et analyser les résultats des évaluations des enseignements ;
Effectuer le bilan de la rentrée ;
Examiner les enquêtes d'insertion de l'EOI ;
Proposer des évolutions sur les pratiques pédagogiques ;
Participer à la conception et à l'évaluation de la formation ;
Proposer l'adaptation de la formation au public de la formation continue ;
Participer à la définition des modalités de recrutement des candidats ;
Participer aux relations avec le monde socio-économique : partenariats, réseau d'anciens, etc. ;
Favoriser l'ouverture à l'international, mobilité étudiante ;
Effectuer des bilans sur les effectifs, les taux de réussite.

Vote sur les compositions 2022 2023 des Conseils de perfectionnement de l'UFR HSS : 17 pour ; 0 contre, 4 abstentions.

7. QUESTIONS DIVERSES

Question de Pierre LARRIVEE : il s'interroge sur le développement des enseignements en langue anglaise.

De manière globale, quelques enseignements ont lieu en anglais, sur la base du volontariat.

Monsieur CALVET indique que la Direction est ouverte au développement des enseignements en anglais.

Question d'Éric BROINE : sur la bibliothèque Histoire.

Une discussion est toujours en cours relativement au rattachement des bibliothèques, et notamment de la bibliothèque d'Histoire, au SCD. Monsieur CALVET indique qu'une réunion va avoir lieu avec les personnels des bibliothèques de l'UFR et la Direction de l'UFR.

Le Directeur de l'UFR Humanités et Sciences Sociales

Yann CALVET